

Diplôme de formation générale en sciences médicales 3e année (DFGSM)

Présentation

Le Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales (DFGSM) permet d'apprendre les bases fondamentales nécessaires à l'approche des pathologies et d'apprendre la sémiologie des pathologies. Elle forme avec l'année de PASS le premier cycle des études de médecine et permet de poursuivre vers le DFASM (diplôme de formation approfondie en sciences médicales). Elle comporte une partie théorique de cours magistraux et une approche de la médecine au travers de stages.

Elle permet d'acquérir les compétences suivantes :

- Etre capable de fournir une quantité importante de travail personnel, de s'organiser et d'assimiler les connaissances dans les domaines de l'anatomie, de la physiologie, de la pharmacologie, de la biochimie, des sciences humaines et de la sémiologie
- Savoir être autonome dans ses apprentissages et construire un raisonnement scientifique et clinique dans le domaine de la santé
- Comprendre les problématiques de santé publique

Plus d'informations : Med@tice

L'objectif visé est la validation de la 3e année d'études médicales dans le cadre de la préparation au diplôme de formation général en sciences médicales délivré après validation de la 3e année de médecine.

Admission

Peuvent s'inscrire de plein droit en FGSM3 les étudiants ayant validé les semestres 3 et 4 de la FGSM2 ou par équivalence selon l'arrêté passerelle défini annuellement.

Poursuite d'études

Accès à la 2e partie du second cycle des études médicales (la 4e, 5e et 6e années de médecine) préparant au diplôme de formation approfondi aux sciences médicales (DFASM) et aux épreuves classantes nationales

Infos pratiques :

- > Composante : UFR Médecine
- > Niveau : Bac +3
- > Durée : 1 an
- > Type de formation : Formation initiale / continue
- > Lieu :

Programme

La 3e année du diplôme de formation générale en sciences médicales (DFGSM) est structurée en UE indépendantes les unes des autres. La liste des UE constituant la scolarité de 3e année est donnée ci-après. Le contrôle des connaissances en première session donne lieu à un examen à la fin de chaque UE. Les épreuves relatives à la deuxième session sont organisées au mois de avril / mai.

- Semestre 5
 - UE Santé publique - médecine légale
 - UE Appareil cardio-vasculaire
 - UE Appareil respiratoire
 - UE Infectieux - dermatologie
 - UE Hématologie - oncologie
 - UE Système lymphatique immunologie
 - UE Anglais
 - UE Lecture critique d'articles (LCA)
- SEMESTRE 6
 - UE Stage hospitalier
 - UE Observation pédagogique
 - UE Colloque du jeudi
 - UE Séances d' ARC
 - UE Formation complémentaire
 - Enseignement au choix parmi une liste d'enseignements complémentaires et d'UE de master établie pour l'année universitaire